

21-06-16 **Personnel Communal** – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Les agents communaux peuvent bénéficier d'évolution de carrière de différentes façons, soit en passant des concours ou des examens professionnels, soit en obtenant un avancement de grade, soit en bénéficiant d'une promotion interne.

Cette année, la commune propose en commission paritaire, ouverte auprès du Centre de Gestion, cinq agents de la collectivité à la promotion interne. Si leur promotion est actée en commission, leur nomination ne pourra intervenir qu'à condition que le ou les grades concernés soient ouverts au tableau des effectifs de la Commune.

Il convient de pourvoir au remplacement, au NEC, d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe ayant fait valoir ses droits à la retraite en transformant son poste en un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 60% du temps plein.

Par délibération n° 21-03-17 du 22 mars 2021, deux postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe à temps non complet ont été ouverts. Suite aux délibérations du jury de recrutement, la candidature d'un assistant d'enseignement artistique a été retenue. Ainsi, il est nécessaire de transformer le poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 4h30/20h en poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à raison de 4h30/20h.

Un assistant d'enseignement artistique, professeur d'art plastique et théâtre a annoncé sa décision de ne plus intervenir à l'école des arts à compter du 1^{er} septembre 2021. Pour permettre la gestion de la procédure de recrutement, il convient d'ouvrir 2 postes d'assistants d'enseignement artistique à temps non complet à raison de 3h/20h chacun et 2 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe à raison de 3h/20h pour chacun des deux postes.

De plus, il convient de pourvoir à un recrutement au service de la Police Municipale prévu au 1^{er} septembre 2021 en ouvrant un poste de Brigadier-chef principal à temps complet pour anticiper un départ en retraite annoncé au 1^{er} janvier 2022.

Ainsi, compte tenu des différentes propositions de promotion interne pour l'année 2021 et des futurs recrutements suite au départ d'agents de la commune, le nouveau tableau des effectifs est fixé comme suit, au 1^{er} juillet 2021 :

Grades	Postes ouverts par délibération antérieure	Postes Pourvus au 30/06/2021	Postes ouverts au 1/7/2021	Dont TNC
Filière Administrative				
Attachés principaux territoriaux	1	1	1	
Attachés territoriaux	2	2	2	
Rédacteurs principaux de 1 ^{ère} classe	2	2	2	
Rédacteurs principaux de 2 ^{ème} classe				
Rédacteurs			3	
Adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} classe	7	7	7	
Adjoints administratifs principaux de 2 ^{ème} classe	5	4	5	

Adjointes administratives territoriales	7	5	7	
Filière Police Municipale				
Chefs de service de Police Municipale principal de 1 ^{ère} classe			0	
Brigadiers chefs principaux	4	4	5	
Filière Technique				
Ingénieurs			2	
Techniciens principaux de 1 ^{ère} classe	3	3	3	
Techniciens principaux de 2 ^{ème} classe				
Techniciens				
Agents de maîtrise principaux	6	6	6	
Agents de maîtrise	1	1	1	
Adjointes techniques territoriales principaux de 1 ^{ère} classe	13	13	13	
Adjointes techniques territoriales principaux de 2 ^{ème} classe	15	14	14	3
Adjointes techniques territoriales	30	28	31	13
Filière Sanitaire & Sociale				
Puéricultrices classe normale	1	1	1	
Educateurs de jeunes enfants classe exceptionnelle	1	1	1	
Educateurs jeunes enfants 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Educateurs de jeunes enfants	3	3	3	
Auxiliaires de puériculture principaux de 1 ^{ère} classe	7	5	7	
Auxiliaires de puériculture principaux de 2 ^{ème} classe	10	7	10	
Agents spécialisés principaux de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	3	3	3	1
Filière Culturelle				
Bibliothécaires principaux territoriales	1	1	1	
Professeurs Enseignement artistique de classe normale	1	1	1	
Assistants d'enseignement artistique principaux de 1 ^{ère} classe	12	12	12	9
Assistants d'enseignement artistique principaux de 2 ^{ème} classe	3	1	4	4
Assistants d'enseignement artistique	6	3	6	6
Adjointes du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3	1
Adjointes du patrimoine	2	2	2	2
Filière Animation				
Animateurs territoriales principaux 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Animateurs territoriales principaux 2 ^{ème} classe	0			
Animateurs territoriales	1	1	1	
Adjointes d'animation territoriales	20	13	20	17

Emplois spécifiques				
Médecin vacataire	1	1	1	
Vacataires études surveillées	6	0	6	
Vacataires animateurs Centre de Loisirs	5	0	5	
Apprentis	3	1	3	
Emplois aidés droit privé (contrats d'avenir – CAE...)	1	1	1	
Total	188	152	195	56

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 29 juin 2021**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 28 juin 2021

21-06-16 *Personnel Communal* – Personnel Communal

Modification du tableau des effectifs

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - JOTHIE Marc - BOUGAULT Claude - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - SCHERIANI Myriam

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme CONVERT à Mme BISACCIA

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN